

# Typage grossier des noms

B. Habert

LIMSI & Université Paris X – habert@limsi.fr

5 avril 2005

(Kleiber, 1994, ch. 1) *Une leçon de CHOSE : sur le statut sémantico-référentiel du mot CHOSE*

opposition noms *comptables* (ou *individuan*s) et noms *massifs* (ou *non comptables*)

12 La distinction grammaticale ...est avant tout une affaire de déterminants. Les noms comptables comme *chimpanzé*, *tabouret*, etc., sont compatibles avec les déterminants comme *un*, *des*, *les*, les adjectifs numéraux cardinaux, les adjectifs indéfinis comme *quelques*, *plusieurs*, etc., mais refusent par contre les partitifs comme *du*, *de la* :

1) J'ai joué avec un chimpanzé / des chimpanzés / les chimpanzés / trois chimpanzés / quelques chimpanzés / plusieurs chimpanzés

2) \*J'ai joué avec du chimpanzé

13 Les noms massifs comme *eau*, *tristesse*, etc., obéissent à la distribution inverse. Ils n'acceptent pas les déterminants « discrets », mais se combinent avec les quantificateurs « continus » :

3) \*J'ai joué avec une eau / des eaux / les eaux / trois eaux / quelques eaux / plusieurs eaux

4) J'ai joué avec de l'eau / l'eau

12 Lorsque la quantification est exprimée par *assez de*, *peu de*, *beaucoup de*, *pas mal de*, etc., la différence se manifeste dans la pluralisation, les comptables se présentant au pluriel, les non comptables au singulier :

5) J'ai joué avec beaucoup de / pas mal de chimpanzés

6) \*J'ai joué avec beaucoup de / pas mal de chimpanzé

7) J'ai joué avec beaucoup d'eau / pas mal d'eau

8) \*J'ai joué avec beaucoup de / pas mal d'eaux

13 *Un peu de* opère à lui tout seul la séparation, puisqu'il exige un nom non comptable :

13) J'ai joué avec un peu d'eau

14) \*J'ai joué avec un peu de chimpanzé(s)

13–14 Cette différence de distribution avec les déterminants correspond à une différence de conditionnement référentiel. Substantifs comptables et substantifs massifs renvoient à des entités saisies de deux façons différentes. Les comptables les présentent comme formant une classe référentielle d'un même type d'individus (d'où le nom de *sortal* qu'on leur attribue parfois). Ils fournissent par eux-mêmes un principe qui permet de découper la catégorie référentielle visée en individus particuliers. La règle est que si *X* est une occurrence particulière d'un substantif comptable *Y*, on peut dire qu'elle est *un Y*. C'est dire tout simplement qu'une occurrence de *chimpanzé* est *un chimpanzé*. Les noms massifs (ou non comptables) conditionnent la réalité de façon globalisante. Ils réfèrent à une réalité continue, sans limites internes impliquées. Ils ne disposent pas d'un principe de division en individus d'un même type. D'où la règle : si *X* est une occurrence particulière d'un substantif massif *Y*, on peut dire qu'elle est *du Y*. Une occurrence d'*eau* (un verre d'eau, une goutte d'eau), c'est de l'eau.

14 Il s'agit ainsi de deux types fondamentaux de présentation référentielle et non, comme on pourrait le penser, d'un engagement ontologique en faveur de l'existence de deux types d'entités différentes, les comptables et les massives. La même chose peut être « emballée » de façon individualisante comme de façon globalisante.

(Kleiber, 1994, ch. 3) *Sur les noms abstraits*

48 Les oppositions définitoires les plus généralement relevées sont celles d'*accessible aux sens / inaccessible aux sens* et de *matériel / immatériel*, mais on recourt aussi à des critères d'autres horizons :

- fonctionnels avec la distinction entre référents autonomes ou catégorématiques (noms concrets) et référents syncatégorématiques (noms abstraits) ;
- morphologiques, en écho à la distinction précédente, avec la définition des noms abstraits comme des noms dérivés de verbes ou d'adjectifs ;
- de généralité, soit pour marquer la différence entre des référents ancrés dans le réel (ou spécifiques) et des référents généraux ou abstraits, soit pour rendre compte des relations de subsomption lexicales.

49 ...de même que la distinction *animé / inanimé* concerne les référents et non les substantifs eux-mêmes, il est clair que, lorsqu'on parle de noms abstraits ou concrets, ce ne sont pas les noms eux-mêmes qui sont abstraits ou concrets, mais leurs référents. Il faut en conséquence se tourner vers ces référents et voir lesquels répondent à la définition que l'on a de l'opposition *abstrait / concret*, en somme, voir lesquels sont concrets et lesquels peuvent être dits *abstrait*s.

50 Ce qui se trouve gommé par là même est la différence entre référence *a priori* du N et référence discursive nominale, celle qui s'attache à l'emploi du N en discours, donc au SN et non plus de façon inhérente au N.

50 La même mise au point est à faire pour tous les emplois « non spécifiques » des SN, c'est-à-dire pour tous les emplois qui ne mettent pas en jeu des instances contingentes, ancrées spatio-temporellement, mais des référents virtuels.

50 C'est ainsi qu'il n'y a aucun paradoxe à parler d'un N concret dans un SN abstrait tel que le SN de :

*Je veux épouser une Tahitienne* (quelle qu'elle soit)

lorsqu'il est en interprétation non spécifique.

50–51 Comme le dénominateur commun aux SN génériques des énoncés :

*Les baleines sont des mammifères*

*Une baleine est un mammifère*

*La baleine est un mammifère*

est une référence non contingente, non factuelle, il s'en suit, comme l'ont bien remarqué Damourette et Pichon, que les emplois génériques sont en quelque sorte des emplois abstraits, détachés des circonstances spatio-temporelles, alors que les emplois spécifiques, parce qu'ils mettent en cause des occurrences spatio-temporelles délimitées, apparaissent comme concrets.

52 Le substantif est un prédicat général destiné à s'appliquer à des occurrences : ce que l'on juge donc, en parlant de référent abstrait ou concret à son propos, c'est le type d'occurrences ou d'instances auxquelles il s'applique *a priori*. Un SN générique, au contraire, représente un emploi du N, qui peut être considéré comme abstrait, non pas parce que le type d'occurrences correspondant au N est abstrait, mais parce que le référent dénoté dans cet emploi n'est pas un référent factuel, contingent. Tout en étant concret, un N en emploi générique forme ainsi un SN abstrait, parce que la dimension existentielle des occurrences est prise en compte.

52 Inversement aussi, un N réputé abstrait, peut fonctionner en emploi spécifique et apparaître ainsi dans un SN qui en quelque sorte est *concret* par rapport au SN générique. Le SN de :

*La passion de Pierre se lisait sur son visage*

se présente ainsi comme concret en regard du SN de :

*La passion est mauvaise conseillère*

52 *Blancheur* et *explosion* sont des substantifs *syncatégorématiques* ..., parce que les occurrences qu'ils rassemblent manifestent une dépendance ontologique vis-à-vis d'autres occurrences. Une occurrence de *blancheur* ou d'*explosion* n'est pas indépendante, référentiellement parlant, comme l'est une occurrence de *chien*. Elle implique en effet que quelque autre entité ait la propriété 'blancheur' ou ait explosé.

Incohérence quand on voit *blanc* et *exploser* comme concrets, sous prétexte qu'ils sont accessibles au sens.

53 ...définitions hybrides de l'opposition nom concret / nom abstrait qui recourent au critère de l'accessibilité aux sens pour le statut de concret et au détachement référentiel pour l'abstrait.

Ex. : Grévisse.

55 ...il est erroné, quel que soit le cadre définitoire choisi, de postuler que les nominalisations s'accompagnent automatiquement d'un passage à l'abstrait. L'erreur vient de la prise en compte des seuls emplois génériques. . .

Risques de confusion entre le statut sémiotique du nom, comme dénomination de catégorie, et les caractères du référent.

55 ...il convient donc de distinguer l'abstraction liée à la dimension verticale ou hiérarchique du lexique, celle qui concerne les propriétés métalinguistiques du nom, c'est-à-dire le nom comme objet, de celle de la dimension horizontale, où ...l'opposition abstrait / concret s'applique véritablement au type de référents dénotés par le nom.

#### **Abstraction et dimension verticale ou le nom vu comme catégorie de référents**

55 La notion d'abstraction s'avère pertinente pour caractériser les substantifs selon la place qu'ils occupent dans les hiérarchies lexicales du type hyper / hyponymique. Un substantif comme *animal* se révèle ainsi intrinsèquement plus abstrait que les substantifs *chien* et *teckel* qui figurent à un niveau inférieur de la même hiérarchie.

55 L'opposition abstrait / concret répond ici à celle de *général* versus *précis* ou *spécifique*.

56 [*animal*] ne retient que quelques traits communs à l'ensemble des occurrences pouvant être catégorisées comme *animal*.

Conditions

56 Il faut que les N jaugés soient placés sur la même hiérarchie lexicale. . .

Ex. : pas d'abstraction plus grande de *chien* par rapport à *chat siamois*.

56 Il semble plus approprié de parler d'abstraction plus grande entre termes de base et termes superordonnés (*chien-animal*) qu'entre termes de base et termes subordonnés (*chien-teckel*). . .

56 Il y a . . . peu de traits nouveaux entre termes de base et termes subordonnées, alors que l'accroissement est beaucoup plus important lorsqu'on passe du terme superordonné au terme de base.

56 . . .[représentabilité] d'un côté, les noms superordonnés, abstraits, parce qu'ils ne peuvent donner lieu à une image qui représente toute la catégorie, et, de l'autre, noms de base et noms subordonnés, concrets parce qu'ils se laissent associer une seule image qui reflète toute la catégorie.

57 [opposition abstraction catégorielle des noms en tant que noms d'une catégorie et statut des occurrences auxquelles ils s'appliquent] Il n'y a pas...de paradoxe à affirmer qu'un substantif comme *animal* est un substantif *concret* plus *abstrait* que *chien*. Le statut *concret* caractérise le type d'occurrences auxquelles il s'applique, alors que le degré d'abstraction marque la portée subsumatrice du concept ou sens.

**Dimension horizontale et abstrait / concret** 58 Le premier niveau d'application est celui où *concret* correspond à un référent perçu comme étant matériel et *abstrait* à un référent conçu comme étant immatériel. Ce critère fait de *rocher, homme, plante, etc.*, des substantifs concrets, et de *blancheur, tristesse, explosion, idée, etc.*, des noms abstraits.

[3 caractéristiques des objets concrets : forme, espace, récurrence dans le temps]

59 De la possession d'une matière et d'une forme et de la récurrence temporelle, il découle que ces entités concrètes présentent un grand nombre de propriétés perceptuelles (couleur, taille, densité, poids, etc.) et interactionnelles (on peut les voir, les toucher, les manipuler, etc.) et peuvent se trouver engagées dans des situations localisées dans le temps et dans l'espace (il peut leur arriver ceci et cela à tel ou tel moment du temps, etc.).

59 La définition en termes de *matière* rejoint...le critère de l'indépendance ontologique pour définir le statut de concret...

[Problèmes avec les massifs]

60...aucune forme précise n'est associée à l'occurrence d'un nom massif...

[Difficulté aussi pour la récurrence dans le temps]

61...l'absence d'un principe individuant intrinsèque rend les matériels massifs moins concrets que les matériels comptables, tout simplement parce que, privée de forme inhérente constitutive, une occurrence de matériel massif ne peut être représentée mentalement ou concrètement de façon isolée, puisqu'elle nécessite, pour être occurrence, des conditionneurs de forme.

62 Tout référent matériel est accessible aux sens, mais la réciproque n'est pas vraie : un référent non matériel peut être accessible aux sens. Je puis voir la couleur de telle chose ou telle ou telle action, je puis vérifier par le toucher la dureté de telle planche de bois, je puis entendre tel bruit, sentir telle odeur, etc.

62...ces référents non matériels accessibles aux sens ont besoin du support de référents concrets matériels, dans la mesure où ils expriment des propriétés de ces référents (soit de la forme, soit de la matière, soit encore de l'ensemble matière-forme) et des situations et événements dans lesquels sont impliqués ces référents. Ils sont en ce sens ontologiquement dépendants des individus matériels et « abstraits » dans le sens fonctionnel de syncatégorématique.

62 ...l'accessibilité aux sens de ces N concrets non matériels tels *blancheur*, *explosion*, etc., provient directement de leur applicabilité référentielle : ils concernent indissociablement des occurrences matérielles, avec une forme intrinsèque (comptables) ou établie de façon contingente (massives) et une possibilité de récurrence temporelle. Ils ne sortent ainsi pas de l'espace matériel.

62 Dès que l'on passe aux N tels que *patience*, *tristesse*, *haine*, *idée*, *réflexion*, etc., les choses changent. Quoiqu'également dépendants ou syn-catégorématiques, leur espace d'applicabilité n'est plus celui de la matière et, *ipso facto*, ils ne sont plus accessibles directement aux sens. Chose bien connue, ce n'est qu'indirectement, par des manifestations, que leurs occurrences sont perceptibles.

63 Entre les N tels que *blancheur*, *explosion*, etc., et les N tels que *patience*, *tristesse*, *émotion*, etc., il faudrait au moins encore envisager la place tout à fait particulière qu'occupent :

1. les N « temporels » tels que *moment*, *instant*, *seconde*, *jour*, etc. ...qui appartiennent à un espace temporel, inaccessible aux sens ;
2. les N des figures géométriques tels que *triangle*, *carré*, etc. Leurs référents ne sont pas dépendants d'un support matériel, mais font partie d'un espace (euclidien) d'où la matière a disparu. Il n'y a plus que des formes, dont la représentation nécessite à nouveau ...un support matériel.

(Wilmet, 1998)

## Le nom

### 0.1 Extension et intension

53 L'*extension* désigne l'ensemble des objets du monde auxquels un mot est applicable et l'*intension* la somme des sèmes constituant le signifié de ce mot.

La remouture sépare une extension *immédiate* et une extension *médiate*.

Extension *immédiate*. L'extension de p. ex. *homme* = « l'ensemble des objets du monde auxquels *homme* est applicable » désigne SANS INTERMÉDIAIRE la totalité des *hommes*.

Extension *médiate*. L'extension de p. ex. *rapide*, *âné* ou *courir* = « l'ensemble des objets du monde auxquels *rapide*, *âné* ou *courir* sont applicables » désigne, non la *rapidité*, l'*ânesse* ou la *course*, mais la totalité des INTERMÉDIAIRES rapides, ânés ou qui courent.

54 Jusqu'à nouvel ordre... le seul mot doté d'une *extension immédiate* est le nom.

## 0.2 Sous-catégorisation du nom

55 Traditionnellement, les noms sont répartis en couples oppositionnels :

- soit au regard de la forme : (1) noms simples vs noms composés, (2) noms masculins vs noms féminins, (3) noms singuliers vs noms pluriels. . .
- soit au regard de la réalité qu'ils reflètent (il conviendrait de suppléer *d'êtres et/ou d'objets* avant l'épithète) : (4) noms humains vs noms non humains (*inhumains* serait équivoque), (5) noms animés vs noms inanimés, (6) noms individuels vs noms collectifs, (7) noms nombrables vs noms non nombrables. . . [*Nombrable* et *non nombrable* plutôt que les mathématiquement incorrects *dénombrable* et *indénombrable*.]
- soit au regard du contenu significatif : (8) noms propres (anglais *names*) vs noms communs (anglais *nouns*), (9) noms concrets vs noms abstraits.

Valeur symbolique du féminin. Cf. G. Pompidou : « Le général de Gaulle est mort, la France est veuve »

56 . . .impensable d'avoir « L'empereur Hiro-Hito est mort, le Japon est veuf »

### 0.2.1 Nom singulier et nom pluriel

59 Le nombre d'un nom différencie en principe les quantités d'objets égales ou inférieures à 1 et les quantités d'objets supérieures à 1, c'est-à-dire que le singulier et le pluriel confrontent une vision d'un seul tenant ou *continue* et une vision morcelée ou *discontinue*.

59–60 Il n'est pas inutile de distinguer dès à présent deux pluriels :

(1) le pluriel par addition d'unités ou *externe* (p. ex. *cheval / chevaux, pou / poux, table / tables, ciel / ciels*. . .);

(2) le pluriel par division de l'unité ou *interne* (p. ex. *ciel / ciels, eau / eaux*. . ., *œil / yeux* et *lunettes, béquilles, caleçons*. . ., *mœurs, semailles, épousailles, relevailles*. . .).

60 *Le pluriel interne et le pluriel externe sont superposables* : p. ex. des ciseaux = « 1 ciseau + 1 ciseau + 1 ciseau. . . » ou « une / deux / trois paire(s) de ciseaux ». . .

### 0.2.2 Nom nombrable et nom non nombrable

62 *Sujet controversé et donc embrouillé.*

À mon avis, on a eu tort de mélanger le plan ontologique des « objets du monde » et le plan linguistique de leur perception et de leur restitution.

62–63 *Ontologiquement parlant, existe-t-il une différence, et laquelle, entre, disons, l'objet chaise et l'objet eau ? C'est le débat crucial des « substances massières » (Damourette et Pichon), « termes de masse » (anglais mass terms) ou*

« termes massiques » (Quemada). Il s'alimente depuis Jespersen (1924) au principe de référence cumulative de Quine (1960), présupposant le principe de référence distributive de Cheng (1973).

Référence distributive : toute partie d'un objet x est x

Référence cumulative : toute somme des parties d'un objet x est x

63 *La fragmentation d'une masse d'eau ne saurait se poursuivre indéfiniment. Passée l'ultime molécule d'H<sub>2</sub>O, on atteint les atomes d'hydrogène (H) et d'oxygène (O), qui ne satisfont ni au principe de référence distributive (l'hydrogène et l'oxygène ne sont plus de l'eau) ni au principe de référence cumulative (H + H ou O + O ne produiront jamais H<sub>2</sub>O).*

63 *Le fractionnement jusqu'à un certain point tolérable de p. ex. blessure, sortie, chute... (noms déverbaux, notons-le : de blesser, sortir, chuter...), trou, moment, instant... débouche sur leur destruction : une blessure cicatrise à force de rétrécir, un trou se comble, un mouvement découpé en tranches... s'immobilise.*

63 *Alice ter Meulen (1981) a formulé un dernier critère, dont l'ambition serait de coiffer les précédents, le principe de référence homogène.*

Toute partie de x qui est x est partie d'une quantité supérieure de x.

### 0.2.3 Nom humain et nom non humain

60 *L'opposition humain / non humain n'est guère rentable en dehors de quelques pronoms.*

*Autrui exclut les animaux et les choses.*

*On hésiterait à répondre je n'ai vu PERSONNE à Auriez-vous vu Médor ? comme à Auriez-vous vu Marie ?.*

*L'« interrogatif » qui sélectionne un être humain mais aussi un nom propre d'animal (p. ex. – QUI vois-tu ? – Une femme / Marie / Médor / ?? Un chien vs – QUE vois-tu ? – Un chien / ? ? Une femme / ? ? Médor / ? ? Marie). Le relatif « quoi », s'il exclut l'être humain, s'arrange d'un animal (p. ex. Daninos : « ...l'escargot sur quoi j'ai marché »).*

*En et y « le plus souvent (...) des choses ou des animaux [mais] il n'est pas rare que la langue littéraire emploie lui, leur, à lui, à elle(s), à eux ou de lui, d'elle(s), d'eux au lieu de en et de y » (Le bon usage, 1993, § 653, c, 1°), et vice versa : Pierre y pense = « à Marie, à Médor, à son livre ». Pierre en parle = « de Marie, de Médor, de son livre »...*

61–62 *Brassant les hommes et leurs frères inférieurs, notre langue n'accorde un nom sexué qu'aux animaux domestiques : chat / chatte, chien / chienne... , au bétail : taureau ou bélier (mâles reproducteurs) et bœuf ou mouton (mâles non reproducteurs) vs vache ou brebis... , et au gibier : sanglier / laie, cerf / biche... Les masculins exclusifs un moustique / ver / hérisson / rhinocéros... et les féminins une*

araignée / souris / truite / girafe. . . *se pronominalisent pour le surplus à la façon de homme et femme* : Pierre regarde le rhinocéros → il LE regarde. Pierre regarde la girafe → il LA regarde.

#### 0.2.4 Nom animé et nom inanimé

61 *L'opposition animé / inanimé entraîne à première vue de plus nettes disparités.*

*ADVERBIALISATION* : Pierre marche avec Marie → Pierre marche avec vs Pierre marche avec un bâton → \*Pierre marche avec. . . *PRONOMINALISATION* : Pierre essuie les pieds / pattes de l'homme / du chien → Pierre LUI essuie les pieds / pattes vs Pierre essuie les pieds de la table → Pierre EN essuie les pieds. Pierre pense à Marie / Médor → Pierre pense à ELLE / LUI vs Pierre pense au livre qu'il écrit → Pierre Y pense.

*SANDFELD (1928 : 52).*

*Les datifs lui et leur s'emploient de préférence comme représentant des personnes ou des choses personnifiées. Dès qu'il s'agit de choses, on les remplacera par l'adverbe y.*

*Or la mécanique a des ratées « dès qu'il s'agit d'une chose déterminée et individuelle et non d'une catégorie » (ibid.)*

Pierre pense à LUI (= *p. ex.* « au livre qu'il écrit ») *ne semble pas trop pensable.* Pierre ressemble à un Chinois (de mes amis) = « il lui ressemble » vs Pierre ressemble à un Chinois (quelconque) = « il y ressemble ». . . Pierre regarde les pieds / pattes de l'homme / du chien *et* Pierre regarde les pieds de la table *donnent aussi* il regarde SES pieds / pattes (= « de l'homme / du chien / de la table »).

...

*Finalemnt, la catégorie de l'animé sert d'abord aux pronoms personnels de première et deuxième personnes, qui suffisent à en conférer le trait.*

#### 0.2.5 Nom individuel et nom collectif

62 *Ce tandem a perdu la faveur des linguistes.*

*Il est vrai que la vieille grammaire y déversait un peu de tout : dérivations suffixales (p. ex. valet / valetaille, plâtre / plâtras, papiers / paperasse, client / clientèle, chêne / chênaie. . .), singuliers « à sens de pluriel » (p. ex. Le chat est carnivore = « les chats », ou Pierre a le poil dur = « les poils, la barbe »), métonymies (p. ex. La table est un des plaisirs de l'existence = « la gastronomie, les petits plats »), pluriels exclusifs dits pluralia tantum 'seulement pluriels' : aguets / archives / arrhes / emplettes / fiançailles / frais / gens / funérailles » . . .*

Une façon de sauver le nom collectif consisterait à repertorier dans ce cadre les quantifiants *un(e) groupe / cortège / bande / troupe / foule / foultitude / masse / poussière / procession / tapée / kyrielle...de* = « beaucoup de »...

Le jeu n'en vaut tant soit peu la chandelle que pour l'adjectif postposé *nombreux* ou *innombrable* (...*une famille nombreuse, la foule innombrable* vs ?? *un ami nombreux / innombrable*).

## 1 Les quantifiants

132 Les linguistes américains font des « quantificateurs » (nos quantifiants) la pierre de touche des « objets qui peuvent ou ne peuvent pas se compter ».

L'attention s'est ainsi déplacée de la réalité objective à sa représentation.

Soient donc trois niveaux, que diverses inventions terminologiques – de Culioli (*dense* vs *discret*), de Damourette et Pichon (*massif* vs *numératif*) et de Guillaume (*continu* vs *discontinu*) – aideront à stratifier : (1) la *réalité*, (2) la *perception* du réel, (3) la *restitution* du réel liée (a) au *déterminant*, (b) au *nombre* grammatical.

### 1.0.6 Réalité

Opposition des objets *comptables* et des objets *non comptables*...

### 1.0.7 Perception du réel

133 Opposition d'une perception *dense* et d'une perception *discrète*.

133 Georges Kleiber (1987) adopte le réactif *un peu de* + *singulier* : p. ex. *vin* ou *courage* seront statistiquement *denses* (*un peu de vin / courage*) et *dollar* sera statistiquement *discret* (?? *un peu de dollar*). La construction de *penser à / réfléchir à / se représenter / imaginer...+ le* ou *la* d'extension maximale semble elle aussi discriminante : *penser au vin / courage* (perception dense) mais *penser ? au dollar / ? à l'arbre* vs *penser à un dollar / à un arbre* (perception discrète)...

### 1.0.8 Restitution du réel

133 Les déterminants opposent une restitution *massive* des objets à une restitution *énumérative* (Damourette et Pichon 1927). Le nombre oppose une restitution *continue* à une restitution *discontinue* (Guillaume, 1919, Damourette et Pichon 1927).

### **Restitution massive ou numérative** [2 thèses opposées]

134 Le déterminant plierait n'importe quel nom à sa loi, lui imposant tantôt une restitution *massive* (qui fusionne les objets), tantôt une restitution *numérative* (qui isole les objets), en concordance ou en discordance avec la perception *dense* ou *discrète*

134 En français... les quantifiants *le (la)* ou *de* neutralisent les restitutions massive et numérative, ou, plus correctement dit, n'interposent aucun filtre entre la perception et la restitution...

[43] Maman prépare le veau (pour la parade ou pour le dîner)

[44] Nous n'avons plus de veau (à l'étable ou à la cuisine)

134 Á cette réserve près, il faut soutenir *mordicus* l'absence de contraintes insurmontables de la perception sur la restitution, donc la liberté *en dernier ressort* des utilisateurs.

134 Pour la perception discrète en restitution massive, les lexicalisations *bouffer DU curé, casser DU fic, etc.*, n'étonnent plus.

### **Restitution continue ou discontinue**

(Riegel *et al.*, 1994)

## **Le nom**

168–169 Les grammaires traditionnelles définissent souvent le nom comme la catégorie grammaticale qui regroupe les mots désignant les êtres (*garçon, caniche*) et les choses (*arbre, marteau*). Pourtant les propriétés (*courage*), les états (*fatigue*), les sentiments (*déception*), les procès (*lecture*), les relations (*antériorité, voisinage, cause, opposition, etc.*) et les quantités (*multitude, dizaine, etc.*) peuvent aussi être désignés par des noms. En fait, tout objet de pensée, quelle que soit sa catégorie ontologique, peut revêtir une forme nominale. L'hétérogénéité sémantique des noms se ramène à un seul commun dénominateur : ils renvoient à des réalités notionnelles (des concepts) de tous ordres, mais qui ont en commun d'être conçus comme des « objets de pensée » que l'on peut évoquer en tant que tels.

169 Les noms de personne, d'animaux, d'objets, de matières, etc., sont conçus comme référentiellement autonomes : les réalités désignées par *un chien, un homme* et *du vin* sont des entités dotées d'un mode d'existence indépendant, qui fait qu'elles existent ou subsistent par elles-mêmes (d'où le terme de *substance* dans une certaine tradition philosophique et logique). Une propriété telle que la *tristesse*, en revanche, a certes des occurrences (*la tristesse d'Olympio*, par exemple), mais dont

l'existence est subordonnée à celle du support (ici : Olympio) qu'elles caractérisent. Ces deux modes distincts de référenciation a une contrepartie linguistique formelle. Le premier type de nom permet de construire directement des expressions référant à des particuliers : *un chien, plusieurs hommes, ton voisin*, etc. Le second est inapte à déterminer par lui-même des occurrences particulières (*\*une tristesse, \*des / \*trois / \*quelques tristesses*, etc.), mais n'a que des occurrences repérées par rapport au support qu'elles caractérisent (*la tristesse de Jean / la tristesse du soir / sa tristesse*) ou des occurrences qualitatives (en fait, des sous-catégorisations du concept général : *une tristesse pathologique, une tristesse contagieuse*, etc.).

### La sous-catégorisation des noms communs

170–171

170 Les **noms comptables** renvoient à des segments discontinus de la réalité (*pilote, avion, orage*) que l'on peut dénombrer et qui se combinent avec tous les déterminants indiquant la quantification numérale (*un / cinq / plusieurs / quelques / etc. avion(s)*). Les **noms massifs** dénotent des substances continues qui obéissent aux principes de la référence cumulative homogène (*de l'eau + de l'eau = de l'eau*) et de l'homogénéité distributive (*de l'eau* désigne de façon récursive les parties et les parties de parties d'une même substance). En tant que tels, ces derniers réclament un déterminant ou une expression quantificatrice partitifs : *de l'eau / du vin / un peu de farine / un kilo de semoule*. Lorsqu'ils sont transposés dans la catégorie des noms comptables, ils désignent, avec ou sans modificateur, des sous-espèces (*Nous avons goûté plusieurs vins – Nous ne vendons que des vins de qualité*) et des portions ou quantités de matière qui se présentent naturellement (ou qui sont artificiellement conditionnées) sous la forme d'une identité discontinue : *une bière, deux cafés, quelques whiskies, un verre d'eau, une poignée de sable*, etc.

170 Toute substance est susceptible – plus ou moins naturellement et compte tenu de nos préférences catégorisatrices – d'une représentation comptable ou massive. En français, le même terme désigne systématiquement l'animal et la viande de l'animal, le fruit et sa substance : em J'ai deux grands bœufs dans mon étable – Aujourd'hui j'ai mangé du bœuf. – J'ai acheté des citrons – Il y a du citron dans ce gâteau. Plus généralement, une entité comptable peut toujours être « massifiée », ce qui revient à confondre des individus en un tout diffus ou compact : *Àoût est la saison où il y a du touriste à Paris – Dans cette rivière, il y a de la truite*.

170–171 Sur la distinction entre **noms animés / non animés** repose une série d'oppositions morphosyntaxiques dans le domaine de la pronominalisation :

- Le contenu sémantique des pronoms interrogatifs *qui* et *que / quoi* se réduit aux traits sémantiques respectifs [+/- animé] (en réalité [+humain] et [-animé]). Aussi selon qu'il comporte un nom animé ou non animé, un syn-

tagme nominal constituera-t-il une réponse appropriée à la première ou aux deux autres formes : *Qui est venu ? Qui as-tu invité ? – Le voisin ; De qui parlez-vous ? – Du voisin ; Que vois-tu ? – La route qui poudroie ; De quoi avez-vous discuté ? – Des prochaines élections*. La même corrélation s'observe avec les pronoms négatifs humain *personne* et non animé *rien*.

- Les compléments du verbe, du nom et de l'adjectif introduits par *à* et *de* se pronominalisent différemment selon qu'ils sont animés/humains ou non animés. . . : *J'ai parlé à Jeanne* → *Je lui ai parlé* – *Il est allé à la réunion* → *Il y est allé* – *J'ai parlé de Jeanne* → *J'ai parlé d'elle* – *On a discuté de ton projet* → *On en a discuté* – *Connais-tu l'adresse de Jeanne ?* → *Connais-tu son adresse ?* – *Connais-tu l'adresse de ce restaurant* → *En connais-tu l'adresse ?*. Dans les registres de langue moins soutenus, cette opposition est souvent neutralisée au profit de *y* et *en*.
- Les noms animés peuvent varier en genre (*le / la concierge*) alors que les noms non animés ont un genre fixe (*le bras / la main*).

171 La distinction entre **noms concrets** et **noms abstraits** est la plus problématique. Sémantiquement, il est difficile de fonder cette dichotomie en termes suffisamment univoques, à moins d'identifier « concret » à tout ce qui peut être perçu par les sens. Dans la catégorie fourre-tout des **noms abstraits** se trouvent regroupés des noms de propriété (*faiblesse*), de processus (*construction*) et de relation (*infériorité*), généralement dérivés de verbes et d'adjectifs, et comme tels non comptables (bien qu'ils puissent souvent être également employés comme comptables avec un sens concret : *avoir une grosseur à l'aîne* – *étudier une construction grammaticale*).

171 Parler de noms comptables / massifs, animés / non animés, concrets / abstraits, etc., est une facilité d'expression : ce sont les référents de ces noms qui sont caractérisés par ces propriétés ou du moins conçus comme tels.

171 L'association d'aptitudes combinatoires suffisamment spécifiques à des types bien déterminés de propriétés interprétatives justifie d'autres sous-catégorisations qui affinent ou croisent les précédentes. Par exemple :

- Les **noms de propriété** dérivés d'adjectifs (*fierté* < *fier*) ou à la base d'un adjectif dérivé (*courage* > *courageux*). Comme compléments d'un verbe support, ils sont souvent susceptibles d'un emploi prédicatif : *Il a du courage* – *Il ne manque pas de courage* (= *il est courageux*).
- Les **noms collectifs** dont le singulier désigne une collection ou une collectivité d'entités isolables (mais considérées globalement), dont la composition peut être précisée par un complément du nom (*une foule de badauds*, *la colonne des manifestants*).
- Les **noms à complément prépositionnel** (complétive ou construction infinitive. . .), comme dans : *Elle caressait le fol espoir de faire durer cette vie*

*inconséquente et sans issue* (Balzac). Ce sont essentiellement, mais pas exclusivement des substantifs déverbaux (*impression, pressentiment, conviction, pensée, etc.*, mais aussi *conscience, douleur, intuition, peur, douleur*) dont le complément développe et spécifie le contenu.

171 Des distinctions plus fines permettent d'établir des catégories encore plus spécifiques, tels que les **noms relationnels** (dont le sens implique un rapport actanciel...avec une autre entité : *mari*, mais non *table*), les **noms d'agent** (*auteur*, mais non *frère*), **d'action** (*mastication*, mais non *sommeil*), **de statut** (*Cet homme est député*, mais \**Ce meuble est table*), etc.

## Références

- KLEIBER, G. (1994). *Nominales*. Linguistique. Paris : Armand Colin.
- RIEGEL, M., PELLAT, J.-C. & RIOUL, R. (1994). *Grammaire méthodique du français*. Linguistique nouvelle. Paris : Presses Universitaires de France.
- WILMET, M. (1998). *Grammaire critique du français*. Bruxelles : De Boeck & Larcier, 2ème édition.